



DGS
Rue Adrien-Lachenal 8
1207 Genève

*Adressé à tous les établissements
médico-sociaux du canton de Genève*

N^oréf. : AB/701813-2016
Dossier traité par : Aro

Genève, le 8 novembre 2016

Concerne : déploiement de "Gestplace" dans le canton de Genève

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous avons le plaisir de vous informer du déploiement de "Gestplace – version 2" dans le canton de Genève. Pour rappel, la centralisation des demandes d'admission via l'application informatique "Gestplace" a pour objectifs de permettre :

- la **gestion d'une demande d'admission unique** par futur résident, adressée à tous les EMS choisis;
- **l'acceptation ou le refus des demandes d'admission** en ligne par les EMS (pour rappel, chaque EMS a accès uniquement aux dossiers qui lui sont adressés);
- **l'optimisation des flux d'informations** entre les différents partenaires par l'envoi électronique des documents administratifs pour la demande d'admission en **Etablissement Médico-Social (EMS)**;
- l'annonce **des places disponibles** par les EMS.

Cette application a été ajustée au cours de l'été 2016, et ce afin de répondre aux besoins des utilisateurs de terrain. Le comité stratégique de "Gestplace", présidé par la direction générale de la santé (DGS), et composé des HUG et des EMS, représentés par la FEGEMS, se réjouit de son déploiement qui concerne tous les EMS du canton faisant partie de l'AGEMS ou de la FEGEMS.

Outre les gains d'efficacité générés par la dématérialisation des échanges d'information lors d'une admission, "Gestplace" réalisera la production d'indicateurs définis par les institutions, permettant l'alimentation des réflexions dans le domaine socio-sanitaire cantonal.

Voici les prochains jalons pour le déploiement :

- **le 15 novembre 2016** : déploiement de "Gestplace" pour dix EMS et un site aux HUG dont la liste est en annexe 1;

- **De début janvier 2017 à mars 2017** : déploiement progressif de "Gestplace" à tous les EMS du canton et à tous les services des HUG concernés par les placements en EMS (les modalités pratiques vous seront communiquées en temps voulu).

Pour rappel, nous vous transmettons dès lors, **les documents administratifs à jour** qui doivent être utilisés par les institutions pour toutes admissions en EMS, que celles-ci soient électroniques via "Gestplace" ou réalisées sur support papier (envoi par fax ou courrier) :

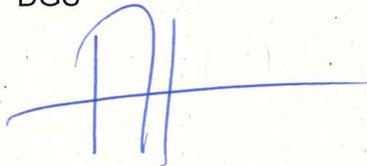
- le formulaire de demande d'admission mis à jour (Cf. annexe 2) et téléchargeable depuis le site du réseau de soins : www.ge.ch/reseau-de-soins/ems.asp (FORMALITÉS D'ADMISSION);
- le formulaire ADEPAG (Association des directeurs et directrices des établissements pour les personnes âgées du canton de Genève en annexe 3) et téléchargeable depuis le site du réseau de soins : www.ge.ch/reseau-de-soins/ems.asp (FORMALITÉS D'ADMISSION).

Nous vous remercions d'ores et déjà de votre engagement dans le cadre de ce déploiement.

Pour toutes questions relatives au déploiement, merci de prendre contact avec la direction générale de la santé, Mme Aurélie Rosemberg, aurelie.rosemberg@etat.ge.ch, cheffe du secteur e-health, qui traitera les questions avec les interlocuteurs concernés.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Adrien Bron
Directeur général
DGS



André Laubscher
Directeur des soins
HUG



Anne-Laure Repond
Secrétaire Générale
FEGEMS



Copies :

- AGEMS
- Membre de la commission du réseau de soins

Annexes :

- 1 : liste des EMS et services HUG pour le déploiement du 15 novembre 2016
- 2 : formulaire de demande d'admission
- 3 : formulaire ADEPAG